

**Préavis N° 04-2024 du Comité de Direction**  
**Crédit d'investissement de CHF 636'000.00**  
**pour la construction d'un pavillon modulaire (portakabin)**  
**sur le site de l'Ochette à Moudon**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

**Objet**

Le Comité de Direction soumet à votre approbation une demande crédit de CHF 636'000.00 pour l'étude et la construction de 4 classes dans un pavillon modulaire sur le site de l'Ochette à Moudon.

**Préambule**

L'augmentation croissante de la population dans les communes membres de l'AISMLE implique une adaptation des infrastructures en général et plus particulièrement dans le domaine scolaire. De grands projets de construction d'habitation à Lucens et à Moudon nous obligent à prévoir 4 classes supplémentaires sous forme d'un pavillon modulaire dès la rentrée 2024 - 2025. Il s'agit de pallier aux besoins les plus immédiats, tout en menant en parallèle des études pour stabiliser la disponibilité des locaux à long terme, ainsi que les augmentations d'effectifs dans les établissements scolaires. Deux variantes ont été étudiées afin de pouvoir répondre aux besoins de la rentrées 2024 -2025.

**Variantes**

Variante 1 – locaux de l'ancien état civil à Moudon

La première approche du CODIR était d'adapter les anciens bureaux de l'état civil, propriété du canton, se trouvant sur le site de l'Ochette à Moudon dans le bâtiment du poste de gendarmerie. Des modifications de locaux auraient permis de créer 4 classes et un local pour les enseignants. Une étude a été réalisée afin d'établir les coûts de la solution.

Coût de transformation	:	CHF	620'000.00
Tableau numérique	:	CHF	23'000.00
Mobilier	:	CHF	41'000.00
Déménagement	:	CHF	4'110.00
Etude	:	CHF	5'000.00
Total investissement (TTC)	:	<b>CHF</b>	<b>693'110.00</b>
Location annuelle en plus	:	<b>CHF</b>	<b>52'000.00</b>

Cette variante n'a finalement pas été retenue pour des raisons de coûts d'investissement et surtout de coûts pérennes pour la location.

### Variante 2 – pavillon modulaire sur le site de l'Ochette

La deuxième variante étudiée est une solution d'un pavillon modulaire sur deux étages sous forme de portakabins. La construction sera située sur une parcelle herbeuse propriété de la commune de Moudon sur le site de l'Ochette (voir plan ci-dessous) :



Variante 2 – parcelle  
herbeuse - Portakabins

#### Coûts de la solution :

Etude et mise à l'enquête	:	CHF	45'000.00
Construction portakabins	:	CHF	424'500.00
Montage et démontage portakabins	:	CHF	62'200.00
Tableaux numériques + mobilier + déménagement	:	CHF	74'000.00
Réserve	:	CHF	30'000.00
<b>Total (TTC) arrondi</b>	:	<b>CHF</b>	<b>636'000.00</b>

Cette variante a été choisie par le CODIR. Elle est moins coûteuse et n'implique pas une location mensuelle, les portakabins étant propriétés de l'AISMLE. De plus, les 4 classes respectent les normes de surface du canton, contrairement à la variante 1 (Bâtiment de l'Etat civil).

## Détail du projet variante 2 – pavillon modulaire

Le terrain est mis à disposition gratuitement par la commune de Moudon. Seuls les frais administratifs et de mise à l'enquête seront la charge de l'AISMLE.

L'AISMLE pourra récupérer 20 portakabins libérés suite à la construction du nouveau collège à Lucens. Ils seront complétés par 12 conteneurs, pour arriver à un total de 32 unités formant le pavillon modulaire. Des sanitaires respectant les normes du canton seront également installés dans le pavillon (voir plans annexés). Une rampe permettra un accès au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite. Un escalier mènera aux deux classes à l'étage. Une climatisation ainsi qu'un chauffage sont prévus pour le confort des enfants. Finalement, les classes seront équipées de tableaux numériques et de bornes Wifi. Une partie du mobilier est déjà à disposition, mais des meubles devront tout de même être achetés.

Les travaux seront effectués par la société Boxplay du Mont-sur-Lausanne. Cette société a une longue expérience de la construction de pavillons modulaires. C'est elle en particulier qui a construit le pavillon de Lucens et les premiers portakabins de Moudon il y a 10 ans.

### Détails des coûts

#### 1. Installation des containers – démontage et transport des modules de Lucens

Libellé	Coûts (HT)
Ensembles des containers	161 420.00
Transport des containers usine	19 990.00
Transport des containers Lucens-Moudon	4 550.00
Grutage sur site à Moudon	5 400.00
Main d'œuvre et matériel pour montage	54 100.00
Chauffage et climatisation	35 400.00
Sanitaire: raccordement EC/EU	15 200.00
Electricité - informatique	42 500.00
Vestiaires	4 580.00
Génie civil	50 200.00
Divers et imprévus	20 000.00
<b>Total des coûts (HT)</b>	<b>413 340.00</b>
Rabais (5% arrondi)	20 667.00
<b>Coût total (HT)</b>	<b>392 673.00</b>
<b>Coût total Boxplay (TTC arrondi)</b>	<b>424 500.00</b>

Libellé	Coûts (HT)
Lucens démontage	20 500.00
Moudon démontage (après utilisation)	37 000.00
<b>Total (HT)</b>	<b>57 500.00</b>
<b>Total (TTC arrondi)</b>	<b>62 200.00</b>

2. Coûts de l'étude (y.c. variante 1) et mise à l'enquête

Libellé	Coûts (TTC)
Etude architecte (Etat civil)	5 000.00
Analyse CR-Conseil pour incendie (Etat civil)	1 270.00
Demande de permis de construire	19 821.00
Sondage terrain	3 770.00
Etude incendie (pavillons modulaires)	8 100.00
Géomètre	5 200.00
Etude thermique	1 300.00
<b>Total (TTC arrondi)</b>	<b>45 000.00</b>

3. Coûts divers

Libellé	Coûts (TTC)
Tableaux numériques	23 000.00
Mobilier	41 000.00
Déménagement	4 110.00
Total (HT)	68 110.00
<b>Total (TTC arrondi)</b>	<b>74 000.00</b>

4. Transfert de la valeur à l'actif du bilan

Les 20 portakabins de Lucens ont une valeur résiduelle à l'actif du bilan de **CHF 208'296.30**. Les préavis correspondants et leurs comptes d'investissements vont être bouclés. Cette valeur à l'actif du bilan sera donc transférée vers le nouveau compte d'investissement « Bâtiment modulaire Moudon ». Cette opération comptable, sans aucun transfert de liquidités, peut être assimilée à l'achat à nous-mêmes des portakabins de Lucens.

\* \* \*

**Coût total et financement demandé**

Libellé	Coûts (TTC)
Installation conteneur	424 500.00
Montage - démontage	62 200.00
Coûts de l'étude	45 000.00
Coûts divers	74 000.00
Divers et imprévus	30 000.00
<b>Total (TTC arrondi)</b>	<b>636 000.00</b>

**Incidences financières**

Sans tenir compte des frais d'exploitation, les coûts financiers peuvent être évalués à CHF 7'900.00 d'intérêts en moyenne annuelle, et à CHF 63'600.00 d'amortissement linéaire pendant 10 ans.

\* \* \*

En conséquence, le Comité de direction vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE**

- dans sa séance du 21 mars 2024,
- vu le préavis du Comité de direction n° 04-2024,
- entendu le rapport de la commission désignée pour l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

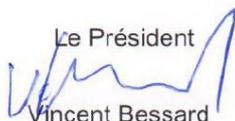
#### **décide**

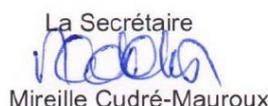
- d'autoriser le Comité de direction à acquérir et installer un bâtiment modulaire dans l'enceinte du site scolaire de l'Ochette à Moudon,
- d'accorder à cet effet un crédit d'investissement de **CHF 636'000.00 TTC**,
- d'autoriser le Comité de Direction, selon les nécessités, à emprunter tout ou partie de la dépense globale de **CHF 636'000.00 TTC** aux meilleures conditions du moment et dans le respect des limites du plafond d'endettement,
- de prendre acte que l'investissement sera amorti en 10 ans au maximum.

Préavis adopté par le Comité de direction lors de sa séance du 26 février 2024.

Référent CODIR : Roger Müller

**AISMLE**  
Association Intercommunale Scolaire de Moudon-Lucens et Environs

Le Président  
  
Vincent Bessard

La Secrétaire  
  
Mireille Cudré-Mauroux

#### **Annexes**

- ment.